

2014-0550  
2014-02-28

**POUR UTILISATION D'URGENCE SEULEMENT**

**Pour l'utilisation pour contrôler la spongieuse (*Lymantria spp.*) sur les navires et les marchandises jusqu'au 31 octobre 2014**

**GOLDEN  
PESTICIDE EN HUILE À PULVÉRISER**

**Pour le contrôle les spongieuses**

**GARANTIE:**

**Huile de soja (qualité alimentaire) . . . . . 93%**

**COMMERCIAL  
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

**NO. D'HOMOLOGATION 30875 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

**Contenu net:**

\_\_\_\_\_ L (\_\_\_\_\_ Gal.)  
\_\_\_\_\_ 4 x 3.785 L (4 x 1 Gal.)  
\_\_\_\_\_ 2 x 9.46 L (2 x 2.5 Gal.)

Titulaire :  
STOLLER ENTERPRISES, INC.  
4001 W. Sam Houston Parkway North, Suite 100  
Houston, Texas 77043 U.S.A  
Phone (713) 461-1493

## MODE D'EMPLOI

**Recommandations pour les masses d'œufs des spongieuses:** Golden pesticide en huile à pulvériser est recommandé pour l'application des masses d'œufs des spongieuses pour éviter l'éclosion des œufs. Mélanger des quantités égales du Golden pesticide en huile à pulvériser et d'eau et appliquer sur les masses d'œufs. Faire un nouveau mélange chaque jour où les traitements sont faits.

Avec l'utilisation d'un petit pulvérisateur manuel, traiter chaque masse d'œufs jusqu'à ce qu'ils soient complètement saturés avec la solution de pulvérisation. Garder le mélange agité pendant le traitement. Ne pas appliquer avec un nébulisateur, un pulvérisateur hydraulique ou un aéronef. Il est important que la masse d'œufs soit saturé par le mélange de pulvérisation. Après le traitement, les masses d'œufs peuvent être laissés en place ou enlevés et incinérés.

<b>PREMIERS SOINS</b>	
<b>EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15-20 minutes.</li><li>• Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil.</li><li>• Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.</li></ul>
<b>EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU VÊTEMENTS :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Enlever tous les vêtements contaminés.</li><li>• Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15-20 minutes.</li><li>• Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.</li></ul>
<b>EN CAS D'INGESTION :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.</li><li>• Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler.</li><li>• Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin.</li><li>• Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.</li></ul>
<b>EN CAS D'INHALATION :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Déplacer la personne vers une source d'air frais.</li><li>• Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible.</li><li>• Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.</li></ul>
Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.	

**MISES EN GARDE**  
**Dangereux pour les humains et les animaux domestiques**  
**ATTENTION**

Nocif si avalé, inhalé ou absorbé par la peau. Provoque une irritation modérée des yeux. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Bien se laver avec du savon et de l'eau après la manipulation et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme ou de fumer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Porter l'équipement de protection individuelle (ÉPI) approprié.

**ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (ÉPI)**

Les applicateurs et les autres manipulateurs doivent porter: une chemise à manches longues et un pantalon long, des gants imperméables, des chaussures et des chaussettes. Suivre les instructions du fabricant pour le nettoyage et l'entretien de l'ÉPI. En absence d'instructions de nettoyage des articles lavables, utiliser du détergent et de l'eau chaude. Garder et laver l'ÉPI séparément des autres vêtements.

**RECOMMANDATIONS RELATIF À LA SÉCURITÉ DE L'UTILISATEUR**

Les utilisateurs doivent se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever les vêtements / ÉPI immédiatement si le pesticide pénètre à l'intérieur. Ensuite, bien se laver et mettre des vêtements propres. Enlever l'ÉPI immédiatement après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Dès que possible, bien se laver et mettre des vêtements propres.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

Traiter selon les symptômes.

**DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT**

Pour les usages terrestres, ne pas appliquer directement dans l'eau, dans des zones où l'eau de surface ou dans les zones intertidales sous la ligne normale des hautes eaux. Ne pas contaminer l'eau lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des eaux de lavage des équipements. Ne pas jeter l'eau de rinçage dans les égouts ou autres plans d'eau.

**ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION**

Ne pas contaminer l'eau ou la nourriture humaine ou animale lors de l'entreposage ou de l'élimination. Le déversement à ciel ouvert est interdit. Ne pas réutiliser le contenant vide. Entreposage des pesticides: Tenir les récipients hermétiquement fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Absorber les déversements avec un absorbant sec et l'éliminer comme indiqué ci-dessous.

L'élimination des pesticides: Les déchets résultant de l'utilisation de ce produit peuvent être éliminés sur place ou dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Élimination du contenant: Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. Rendre le contenant inutilisable. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir,

s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

### **AVIS À L'UTILISATEUR**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.